



COMMUNE DE RENNAZ

CONSEIL GENERAL

EXTRAIT

du procès-verbal 19 de la législature 2016-2021
de la séance ordinaire du Conseil général de Rennaz

du 10 décembre 2020

Présidence : Monsieur Yvan Burnier, Vice-président
30 conseillères et conseillers présents avec le Vice-président.

LE CONSEIL GENERAL DE RENNAZ

- **vu** le préavis municipal 42/2016-2021 relatif à la demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement de l'année 2020 ;
- **entendu** le rapport de la Commission de gestion et des finances ;
- **considérant** que cet objet a été porté à l'ordre du jour et qu'il a été accepté à main levée par **27 oui, 0 non et 2 abstentions, tel que présenté.**

DECIDE

- d'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire de CHF 102'270.—pour couvrir les dépenses supplémentaires du budget de fonctionnement 2020.

Ainsi délibéré en séance du 10 décembre 2020.

Au nom du Conseil général

Le Vice-président
Yvan Burnier



La Secrétaire
Valérie Teissl